



## Une classe « CHAM » ? Mais qu'est-ce que c'est ?

Une Classe à Horaires Aménagés MUSIQUE  
autour du CHANT-CHORAL

La CHAM chant-choral du Collège de l'Esplanade est née d'un partenariat entre le Conservatoire de Musique (C. R. D.) de l'Agglomération du Pays de Saint-Omer, et le collège de l'Esplanade depuis septembre 2009.

Ce cursus est proposé de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> à tous les élèves intéressés, **il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fait de la musique pour s'y inscrire !**

Les élèves de ces classes bénéficient de 5 h de pratique musicale par semaine, grâce à un aménagement de l'emploi du temps du collège.

Cet enseignement est assuré par des professeurs du conservatoire, et par les professeurs d'éducation musicale du collège.

Les différents cours ont lieu dans le temps scolaire de l'enfant au conservatoire et au collège. Les élèves font partie intégrante du Conservatoire, l'ensemble du cursus est gratuit. La pratique musicale de cette classe est axée autour de la pratique vocale : cours de chant-choral, de technique vocale par petits groupes, cours de culture musicale, de rythmique et formation de l'oreille, travail scénique. Les élèves préparent chaque année des spectacles, mis en scène ; ils ont également l'occasion de rencontrer et de travailler avec des artistes invités dans le cadre de la programmation culturelle.

### Formalités d'inscription pour la CHAM :

Un dossier de pré-inscription est à télécharger sur notre site internet (ou à retirer auprès du collège ou du conservatoire) et à redéposer au collège avant le 4 mai 2026.

- Les enseignants du CRD et du collège recevront parents et enfants au conservatoire pour évaluer la motivation de l'enfant un mercredi après les vacances de printemps (le 6 mai 2026).
- La CHAM est dérogatoire à la carte scolaire. Vous pouvez être retenu même si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du collège de l'Esplanade.
- L'inscription est définitive dès lors qu'elle est officiellement validée par l'Inspecteur d'Académie sur proposition du collège et du conservatoire. Vous en serez informés par courrier.



### Renseignements :

- Collège de l'Esplanade  
03.21.98.11.26
- Conservatoire de Musique  
03.74.18.21.10



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



**conservatoire**  
à rayonnement départemental  
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER